

5 et 6 Juillet 2021

Les premières
rencontres
Open innovation
autour du
numérique
universitaire
#OINumDuSup



www.amue.fr



LES PREMIERES RENCONTRES OPEN INNOVATION AUTOUR DU NUMERIQUE UNIVERSITAIRE #OINUMDUSUP

Du 05/07/2021 12h au 06/07/2021 14h

Lieu : Jour 1 au Musée Fabre Jour 2 Cap Omega, au BIC (Business & Innovation Centre) de Montpellier Méditerranée Métropole

PRESENTATION

Les premières Rencontres Open innovation autour du numérique universitaire sont nées de la convention entre l'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements (Amue) et Montpellier méditerranée métropole (M3M). Elles sont organisées dans le deuxième meilleur incubateur mondial en 2018 et dans le TOP 5 en 2019 du classement UBI Global, le BIC (Business & Innovation Centre) de Montpellier. Ces rencontres, un dispositif innovant de l'Amue, permettront, le temps d'une journée, de mettre en relation des acteurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche français avec l'écosystème numérique montpellierain (start-up incubées ou entreprises innovantes adhérentes des partenaires Digital 113).

Basée sur un concept d'Open Innovation, c'est-à-dire d'ouvrir son processus d'innovation en dehors de son organisation, cette journée implique de se poser la question de « avec qui » et « comment partager », travail qui sera réalisé en amont afin de faciliter les échanges entre universités/établissements et les entreprises.

Le temps d'une journée, les adhérents arrivant avec un projet numérique et un budget, rencontrent des entreprises spécialistes d'un domaine (IA, Chatbot, IOT, nouveaux usages...) mais non présents dans le contexte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (la vie des campus, la dévolution du patrimoine.....).

Le rôle de l'Amue devient alors

1/la mise en relation (cette journée),

2/ la mutualisation d'expériences suite à cette mise en relation et enfin,

3/ orienter vers un financement « Plan de relance numérique » de la Dinum ou des propositions aux instances décisionnelles de l'Amue (CASP, CA, Copils...)



Une réalisation de la convention entre M3M et Amue

signée en 2019 « La présente convention a pour objet la création d'un partenariat opérationnel entre l'Amue et Montpellier Méditerranée Métropole au bénéfice des start-ups et entreprises du numérique et des adhérents de l'Agence. » (Convention en Annexe)

UN MECANISME DE MISE EN RELATION...

EN CINQ ETAPES

Etape 0 : Constitution du pool d'universités et établissements + acteurs intéressés

Etape 1 : Constitution d'une fiche type « Besoin » ou « Irritant » par les universités et établissements + acteurs intéressés »

Etape 2 : Réponses des start-ups et entreprises intéressées : les « Répondants »

Etape 3 : Corrélation entre Besoin et Répondants avant l'évènement

Etape 4 : Evènement, rencontre entre les établissements et les entreprises dont présentation du dispositif par la Dinum

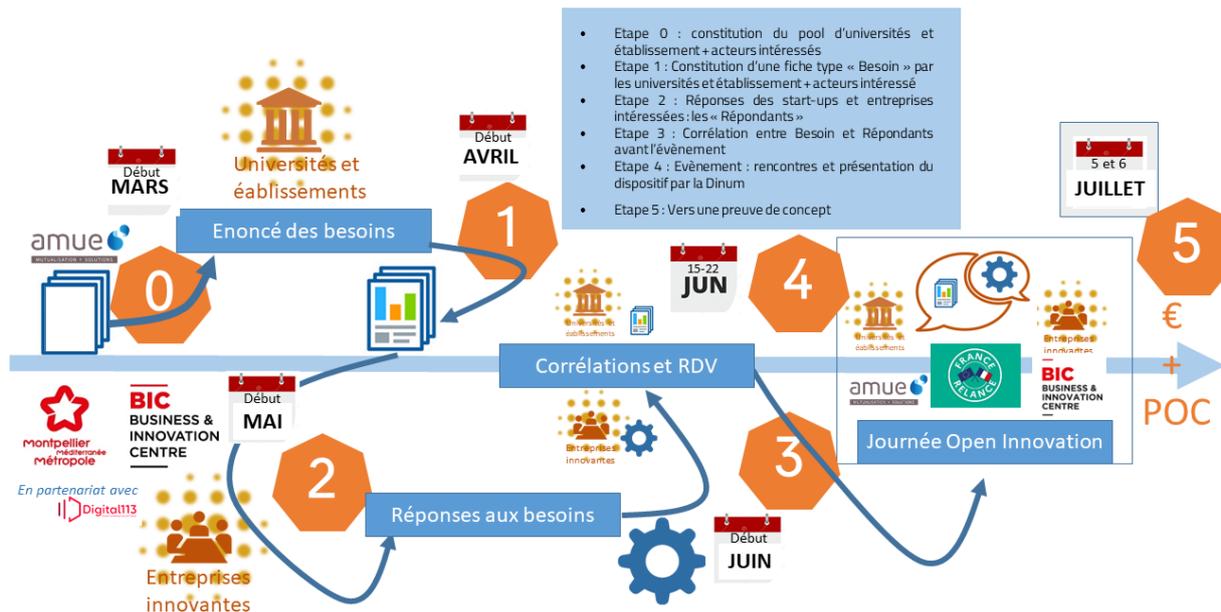
Etape 5 : Vers une preuve de concept

DONNEES ENTREPRISES

Plus de 130 contacts fournis par M3M

En partenariat avec Digital113

PROCESS 2021



FICHE ADHERENT VIERGE (modèle joint, formulaire en ligne VIA Démarche Simplifiée)



FICHE ADHERENT RENSEIGNEE



REPONSE DE L'ENTREPRISE

PROGRAMME PROVISOIRE DES RENCONTRES #OINUMDUSUP

JOUR 1 AU MUSEE FABRE OU AU MOCO.ART

- 12h Accueil
- 12h30 Mot d'accueil « politique »
- 13h00 Déjeuner Buffet
- 14h00 Présentation du dispositif Open Innovation
- 14h15 Présentation du plan de relance par la Dinum
- 14h45 Pitch elevator croisé (5' par projet) (10 par heure) en alternance universités/entreprises
- 16h45 Présentation de la demi-journée du lendemain
- 17h00 – Visite du musée Fabre ou MOCO
- 18h30 – Moment convivial

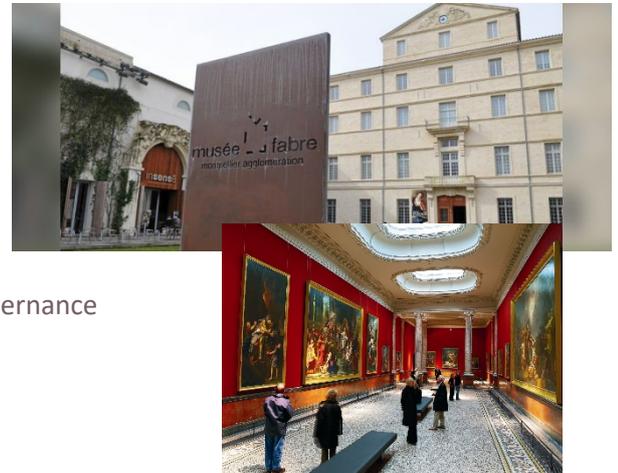


Figure 1 :Musée Fabre

JOUR 2 AU BUSINESS & INNOVATION CENTRE (BIC) DE MONTPELLIER

09h30 BIC

Début des rendez-vous calés en amont	Forum actif (en parallèle avec les rendez-vous) Patio
<p>En amont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solutions répondants à des besoins établissements - Etablissements trouvant un intérêt à « matcher » avec une entreprise <p>Suite aux pitches de la veille</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solutions répondants à des besoins établissements - Etablissements trouvant un intérêt à « matcher » avec une entreprise 	<p>Travailler avec une start-up/entreprise pour une université</p> <p>Travailler avec une université pour une start-up/entreprise</p>

11h30 Bilan des contacts et de la journée.

12 h00 Déjeuner au Patio d'au revoir

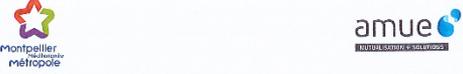


Figure 2 : Business Innovation Centre de M3M

PLAN B ORGANISE PAR L'AMUE. ZOOM OU TEAMS

Même Programme à distance

ANNEXE : CONVENTION

 <p style="text-align: center;">Convention de partenariat entre l'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements d'enseignement supérieur ou de recherche et Montpellier Méditerranée Métropole</p> <p>Entre</p> <p>Montpellier Méditerranée Métropole, dont le siège social est situé 50 place Zeus CS 39556 – 34951 Montpellier cedex 2, représentée par son Président, M. Philippe SAUREL, habilité à signer la présente convention en application de la délibération n°R2019-112 du 22 mars 2019</p> <p>D'une part,</p> <p>Et</p> <p>L'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements d'enseignement supérieur ou de recherche dont le siège social est situé Maison des Universités, 103 bd Saint-Michel - 75005 Paris, représentée par son Directeur M. Stéphane ATHANASE</p> <p style="text-align: right;">Ci-après désignée « AMUE »</p> <p>D'autre part,</p> <p>Préambule :</p> <p>Montpellier Méditerranée Métropole</p> <p>Montpellier Méditerranée Métropole conduit depuis plusieurs années une politique de développement économique en faveur de l'entrepreneuriat. Elle est présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entrepreneuriat innovant, de la phase de recherche à l'accompagnement à l'international.</p> <p>En particulier, la Métropole est pionnière dans l'accompagnement à la création d'entreprises innovantes avec le BIC (Business and Innovation Center), incubateur de renommée internationale qui bénéficie d'une expérience de plus de 30 ans.</p> <p>Montpellier Méditerranée Métropole dispose d'un écosystème innovant très dynamique qui s'est vu attribuer le label French Tech dès 2014 et qui se porte candidat pour le label French Tech qui sera attribué début 2019 par l'Etat.</p>	<p>Elle souhaite aujourd'hui renforcer l'impact de son action auprès de l'écosystème du numérique en s'appuyant sur des partenaires d'excellence pour proposer des actions coordonnées, synergiques et innovantes, qui répondent à des problématiques d'actualité pour les entreprises, les start-ups, les universités...</p> <p>L'Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et de support à l'enseignement supérieur ou à la recherche (AMUE)</p> <p>L'AMUE est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui organise la coopération entre ses membres et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion.</p> <p>Les principales missions de l'AMUE sont d'organiser la coopération et servir de support aux actions communes de ses adhérents en vue d'améliorer la qualité de leur gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en contribuant à l'élaboration de leur système d'information ; - en leur permettant de disposer d'une offre logicielle pluralisée répondant à leur diversité ; - en accompagnant les changements et la modernisation des établissements en matière de pilotage et de gestion ; - en assurant à leurs personnels des formations ; - en participant à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et à la coopération internationale dans ces domaines. <p>L'AMUE compte 151 adhérents, dont 69 universités et 113 établissements, écoles d'ingénieurs ou institutions.</p> <p>L'AMUE est installée sur 2 sites : Paris et Montpellier. Le siège Parisien, situé à la maison des universités, comporte la direction et les fonctions supports. La principale activité des équipes Montpellieraines (une centaine de personnels) est de porter des projets de systèmes d'information dans le domaine de la gestion : Formation/visio de l'étudiant, Recherche, RH, finance, santé et sécurité et patrimoine. Chaque des solutions de SI est déployée en moyenne dans une centaine d'établissements de l'ESR. Un Département Stratégie et Programmation des SI (DSP-SI) porte, entre autre, les sujets d'innovations et un Lab.</p> <p>Il est convenu ce qui suit :</p> <p>Article 1 – Objet de la convention et objectifs opérationnels</p> <p>1.1 – Objet de la convention</p> <p>La présente convention a pour objet la création d'un partenariat opérationnel entre l'AMUE et Montpellier Méditerranée Métropole au bénéfice des start-ups et entreprises du numérique et des adhérents de l'Agence.</p> <p>1.2 – Objectifs opérationnels de cette collaboration :</p> <p>Il s'agit de proposer des moments clés de rencontre entre les adhérents de l'AMUE et les entreprises et start-ups du numérique pour faire émerger des interactions et des projets communs.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Organisation d'une journée open innovation, en lien avec le BIC de Montpellier, une journée d'échanges entre start-ups et adhérents de l'AMUE sera planifiée sur la base d'un premier travail de recensement des besoins sur des sujets d'importance pour les universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche
<p>L'objectif d'une telle journée est de proposer des pistes de réflexion aux start-ups sur la base de scénarios simples qui permettront aux participants (acteurs ESR, FrenchTech, entreprises) de se positionner sur des processus comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer la maintenance d'un bâtiment - Organiser la vie étudiante - Collaborer autour de projets, - Etc,... <p>o Rencontres avec l'écosystème : des temps forts pourront être organisés au regard de l'activité économique et numérique et de l'activité de l'AMUE. Des interactions pourront être envisagées avec les organisateurs de rendez-vous d'ores et déjà planifiés sur le territoire.</p> <p>o Réunions d'information : des réunions seront proposées de manière régulière entre l'AMUE et les services de développement économique de Montpellier Méditerranée Métropole pour échanger sur l'actualité, les nouveaux besoins, les rendez-vous à venir...</p> <p>Article 2 - Engagements mutuels</p> <p>Les deux parties s'engagent à faire la promotion de l'autre partie, et plus spécifiquement de cette action partenariale et des rendez-vous qui seront planifiés.</p> <p>Les deux parties s'engagent à mettre en relation des partenaires éventuels pour la bonne tenue des événements qui seront co-portés et à participer à la mobilisation d'acteurs tiers.</p> <p>Le BIC de Montpellier Méditerranée Métropole s'engage par ailleurs à identifier parmi son portefeuille d'entreprises accompagnées, les profils correspondant aux critères recherchés par l'AMUE et qui pourraient participer à une journée open innovation.</p> <p>L'AMUE s'engage à valoriser les start-ups du territoire qui proposent des solutions pertinentes au regard des besoins de leurs adhérents en les identifiant comme partenaires potentiels.</p> <p>Article 3 – Suivi de l'action :</p> <p>Les représentants de l'AMUE et les représentants de Montpellier Méditerranée Métropole se rencontreront au moins trois fois dans l'année pour évaluer les conditions d'application de la convention et les retombées opérationnelles de ce partenariat au bénéfice des entreprises et du territoire.</p> <p>Lors de ces rencontres nouvelles actions pourront être décidées en respectant l'objet de la convention décrite au 1.1</p> <p>Article 4 - Durée de la convention :</p> <p>Les termes de la convention, qui prend effet à sa signature, sont valides pour une durée de 5 ans.</p>	<p>Article 5 – Résiliation :</p> <p>En cas de non-respect par l'une des deux parties des engagements inscrits dans la présente convention ou de désaccord dans l'exécution de ladite convention, celle-ci sera résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de trente jours suivant l'envoi par l'une des parties d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.</p> <p>Fait à Montpellier, le 11/03/19 En 2 exemplaires originaux</p> <p>Pour Montpellier Méditerranée Métropole La Vice-Présidente</p> <p>Mme Chantal Marion</p> <p>Pour l'AMUE Le Directeur</p> <p>M. Stéphane Athanase</p>